



Ville de Charleroi.

N/REF: CPURB/2025/0822.

Avis d'enquête publique (annexe 26).

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial (CoDT), le Fonctionnaire délégué est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

L'OPERATEUR DE TRANSPORT DE WALLONIE représentée par Monsieur BLANCHART a introduit une demande ayant trait à un bien sis Place des Tramways, 9 à 6000 Charleroi et cadastré 01 D 275A15 & 01 D 275S14.

Le projet consiste en : Transformation d'un bâtiment ; l'enquête publique présente les caractéristiques suivantes :

• Elle est organisée pour le(s) motif(s) suivant(s) :

La demande implique une dérogation au plan de secteur : ZACC non mise en œuvre.

Projet:

- Démolition partielle de l'immeuble existant ;
- Rénovation complète de la partie restante (rénovations des façades, modification de la volumétrie du bâtiment existant) ;
- Aménagements extérieurs.
- Elle est réalisée en vertu de l'article D.IV.40.2° du Code du Développement Territorial.

L'enquête publique se déroule du 20/10/2025 (date début affichage) au 10/11/2025 (date fin).

Le dossier peut être consulté, pendant la période d'enquête, les jours ouvrables, uniquement sur rendez-vous à prendre au plus tard 24 heures à l'avance via l'adresse mail suivante : <u>permisurbanisme@Charleroi.be</u> ou par téléphone (071/86.38.00), à la maison communale annexe - Place Jules Destrée 1 à 6060 Gilly — rez-de-chaussée, service de l'Urbanisme.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Madame Myriam GEBBIA, téléphone : 071/86.38.00, mail : permisurbanisme@Charleroi.be, dont le bureau se trouve à l'adresse mentionnée précédemment.

Les réclamations et observations écrites, qui porteront la mention CPURB/2025/0822, sont à envoyer, datées ainsi que signées et incluant l'adresse de correspondance postale, du 27/10/2025 au 10/11/2025 au Collège communal :

- Par courrier ordinaire à l'adresse suivante: Collège communal de Charleroi, Hôtel de Ville de Charleroi, Service de l'Urbanisme, Place Vauban, 14-15 - 6000 Charleroi.
- Par courrier électronique (seul le format PDF sera accepté pour les pièces jointes intégrées au courriel) à l'adresse suivante : PermisUrbanisme@Charleroi.be.

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées du 27/10/2025 au 10/11/2025 sur rendez-vous auprès de Madame Myriam GEBBIA ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le 10/11/2025 à 13 h à la maison communale annexe de Gilly, rez-de-chaussée, service de l'Urbanisme.

En date du 15/10/2025

Le Directeur général, Par délégation COMMUNE DE COMMUNE DE

Pour le Bourgmestre, Par délégation, en vertu de l'art. L.1132-4 du C.D.L.D.

(s) Frédéric FRAITURE, Inspecteur général (s) Tanguy LUAMBUA, 9ème Échevin

CONTACT Cellule Technique Service de l'Urbanisme

Place Jules Destrée, 1 6060 GILLY T. 071/863800 Mail : PermisUrbanisme@Charleroi.be